



## MAIRIE et ECOLE DE VILLEGOUGE

*Chers Parents,*

*Dans le respect des directives de l'inspection académique (DSDEN 33) et en étroite collaboration avec la municipalité et les représentants des parents d'élèves, nous vous proposons ce plan de reprise des classes qui privilégie la sécurité sanitaire de toutes les personnes et la progressivité du retour à l'école.*

*L'école de votre enfant va progressivement rouvrir à partir du **jeudi 14 mai 2020** pour permettre à tous les élèves de bénéficier d'un enseignement équitable et pour accompagner la reprise du travail de parents.*

### **PLAN DE REPRISE DES CLASSES : du jeudi 14 mai au mardi 19 mai 2020**

#### 1. Protocole sanitaire :

5 principes généraux :

- Maintien de la distanciation physique (en classe et à l'extérieur)
- Application des gestes barrière (le matin, après avoir franchi le portail, **les enfants vont directement se laver les mains dans les toilettes de leur classe et entrent en classe**)
- Limitation du brassage des élèves (**cour partagée en deux, horaires décalés des entrées, sorties et récréations, non mélange des différents groupes, un sanitaire par classe, repas pris en classe**)
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels (**midi et soir**)
- Formation, information et communication (lectures, vidéos)

#### 2. Organisation pédagogique

- Dans le cadre du respect strict des règles du protocole sanitaire, et à partir des réponses au questionnaire, nous avons défini un **groupe d'enfants par classes qui reprendra l'école du 14 au 20 mai. Les autres enfants continueront le travail à la maison.**
- Ce groupe est composé **d'enfants prioritaires** (enfants de soignants, enseignants, personnel municipal, agents des services publics) et d'enfants de **parents volontaires** pour la reprise de l'école.
- Nous avons opté pour des groupes de **10 élèves maximum en élémentaire et 8 en maternelle.**
- **IMPORTANT :** La composition du **groupe d'élèves qui reprendra la classe le jeudi 14 mai** vous sera communiquée avant la fin de la semaine par l'enseignant de votre enfant.

- Cette reprise implique de **nouveaux horaires** indispensables pour éviter le brassage des élèves et limiter les contacts :

MATERNELLE	ELEMENTAIRE
ACCUEIL DE 8H20 À 8H30	ACCUEIL DE 8H20 À 8H30 pour les CP/CE1 et CE1/CE2 ACCUEIL DE <b>8H30 À 8H40</b> pour les CE2/CM1 et CM1/CM2
PAUSE REPAS DE 11H45 À 13H30	PAUSE REPAS DE 11H45 À 13H15 pour les CP/CE1 et CE1/CE2 PAUSE REPAS DE <b>11H55</b> À 13H30 pour les CE2/CM1 et CM1/CM2
FIN DES COURS À <b>16H15</b>	FIN DES COURS À <b>16H00</b> pour les CP/CE1 et CE1/CE2  FIN DES COURS À <b>16H15</b> pour les CE2/CM1 et CM1/CM2

- En lien avec les autorités sanitaires, de nouvelles règles de vie commune ont été établies. Un clip du ministère spécialement dédié aux familles vous les présente et vous pourrez trouver toutes les informations utiles sur cette page du site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>

### 3. Organisation périscolaire

- La cantine :

La municipalité, en concertation avec l'équipe pédagogique et les représentants de parents élus, a opté pour la fourniture d'un **repas froid** à chaque enfant restant à la cantine.

- La garderie :

De nouveaux horaires : Matin : 7h – 8h20 Soir : 16h00 – **18h**

Le goûter est maintenu.

Nous restons à votre écoute et vous remercions de votre compréhension.

L'équipe enseignante et la municipalité